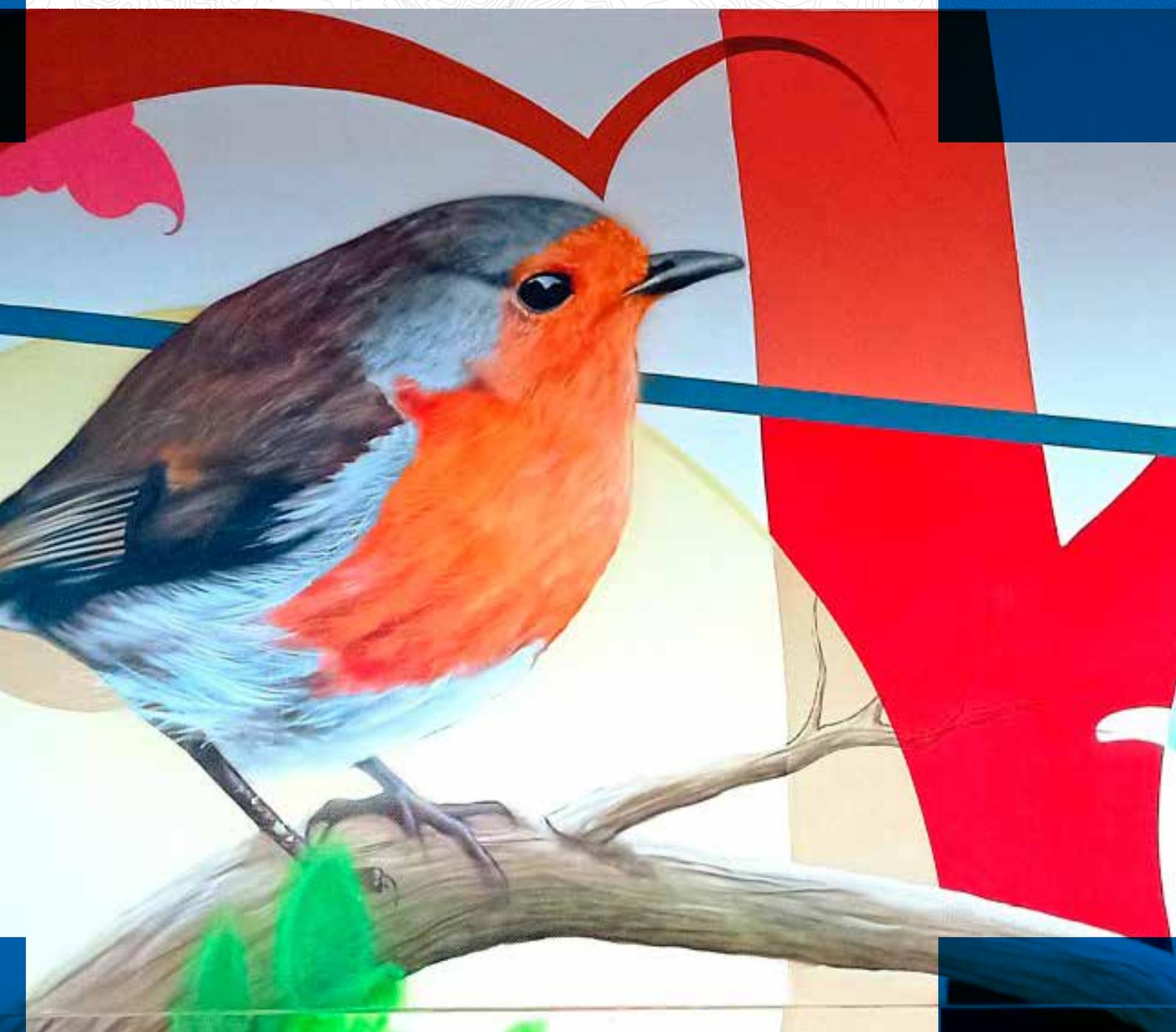
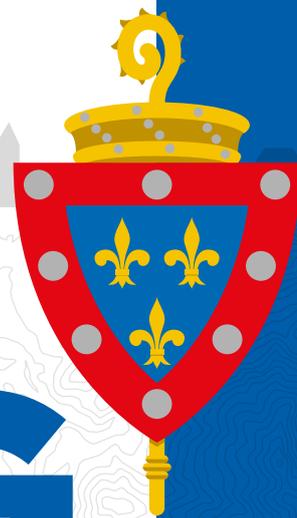


TROARN | BURES-SUR-DIVES

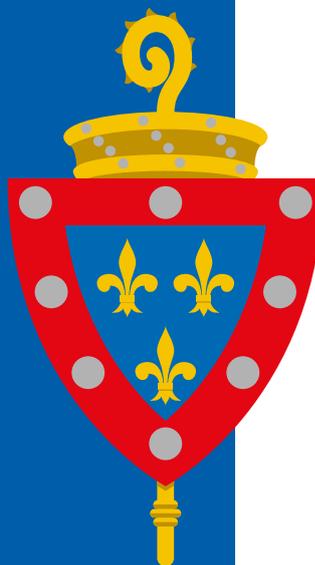
# LE MAG

TROARN • BURES-SUR-DIVES LE MAG#2

[www.troarn.fr](http://www.troarn.fr)



# TROARN BURES-SUR-DIVES LE MAG



## SOMMAIRE

LE MOT DE MAIRE	P3
RETOUR EN IMAGES	P4
LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE CAEN LA MER	P6
PRÉSENTATION DU BUDGET 2021	P7
TRAVAUX	P8
PÔLE ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE	P10
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	P12
CCAS TROARN ET RÉGION NORMANDIE	P13
VACCINATION ÉPHÉMÈRE	P13
SERVICE D'AIDE À DOMICILE	P13
DÉVELOPPEMENT DURABLE	P14
LE COIN DU BOTANISTE	P15
ASSOCIATIONS	P16
PATRIMOINE	P18
PORTRAITS	P20
EXPRESSION POLITIQUE	P21
CONSEILS DE QUARTIER	P22
RESTEZ CONNECTÉS AVEC VOTRE VILLE	P23

# LE MOT DU MAIRE

## Troarnaise, Troarnais, Buroise, Burois,

Nous avons le plaisir de vous retrouver dans le cadre de la publication du second numéro de notre MAG.

Un nouveau numéro que nous souhaitons placer sous le signe de l'optimisme.

Optimisme. Un joli mot, audacieux, que l'on hésite pourtant à prononcer en 2021. Il est en effet des temps plus propices à la confiance et aux certitudes que d'autres. Ces derniers mois, le contexte a été marqué par la prolongation de l'urgence sanitaire, qui occupe nos esprits depuis près d'un an. La vie communale et nos traditions en sont perturbées. Je connais la lassitude qui a gagné nombre d'entre nous. Je connais les difficultés qu'ont rencontré ou rencontrent certains d'entre vous et notamment nos concitoyens seuls et isolés.

Et pourtant, ce sont des mots résolument optimistes que je souhaite vous transmettre. L'horizon devant nous semble s'éclaircir et je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves que nous traversons. Cela mérite que l'on soigne le présent mais surtout que l'on prépare l'avenir, un avenir plus serein. C'est notre rôle, celui que vous nous avez confié, et c'est le sens des engagements que nous avons pris.

C'est pour cela que, depuis juin 2020, nous sommes dans l'action. Des actions pour aller de l'avant, pour le devenir de notre commune et les projets qui nous animent. Des actions qui nous rendent résolument optimistes pour construire ensemble un horizon commun.

2021 est la première année pleine de notre mandat. Malgré le contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracées. Pour ce faire, notre commune a la chance de pouvoir compter sur des services municipaux compétents et motivés, sur la Communauté Urbaine « Caen la Mer » mais également une équipe municipale mobilisée dans sa tâche et au service de l'intérêt général. Je les remercie, ensemble nous avançons.

Nous avançons en menant de front de nombreux chantiers. S'ils ne sont pas toujours visibles, ils ont une grande importance pour l'organisation de notre commune et pour l'amélioration de notre vie quotidienne.

En voici quelques exemples, non exhaustifs :

- Notre PLU a été validé le 24 juin lors du conseil communautaire, un document attendu depuis 2008 pour assurer dans les règles le développement de la commune.
- Notre parking de covoiturage est en train de voir le jour et sera prêt pour la rentrée de septembre.



- Le projet de la plateforme « déchets verts » est en cours d'analyse, nous espérons voir rapidement les contours de celui-ci. Des études ont également commencé concernant les problèmes de sécurité dans la Zone d'Activité.
- Nous avons lancé un programme sur 3 ans pour rendre à notre station d'épuration sa capacité de traitement en reprenant une partie de nos réseaux (détails p8).
- Les réflexions sur l'aménagement de notre commune avancent avec l'ambition de traiter les problématiques liées à notre sortie de cœur de bourg, à savoir la RD 675.
- Des dossiers de demande de subventions sont déposés dans le cadre du plan de relance (isolation thermique de bâtiment, équipement informatique pour les écoles).
- Sans oublier le réaménagement pour le complexe sportif et les affaires courantes que génère la vie d'une commune.

Autant d'exemples de dossiers ouverts pour lesquels nous agissons au quotidien et que nous souhaitons conduire à leurs termes.

Avec optimisme, je souhaite évidemment que 2021 soit marquée par le retour de la proximité et de la vie sociale. Troarn et Bures sur Dives ont soif de tout ce qui fait notre art de vivre : nous retrouver et partager.

Depuis le 19 mai et le début du déconfinement, nous essayons toutes et tous de reprendre le cours de notre existence, de nos activités tout en sachant qu'il y a un avant et un après covid-19. Aujourd'hui et plus que jamais, nous devons faire attention aux autres autant qu'à nous, en commençant par respecter les gestes barrières qui doivent nous préserver. Si la vie continue pour chacun d'entre nous, j'ai une pensée profonde pour toutes celles et tous ceux qui ont été ou sont encore victimes de cette pandémie.

Une année s'est écoulée depuis le premier confinement. Ce premier bilan s'inscrit dans la volonté d'avancer pour accompagner le futur de notre commune. Un futur que nous souhaitons résolument optimiste.

**Le maire**  
**Le conseiller communautaire**  
**Christian LE BAS**

# RETOUR EN IMAGES



Elsa Chancerel récompensée dans le cadre du Sport 14 au Féminin



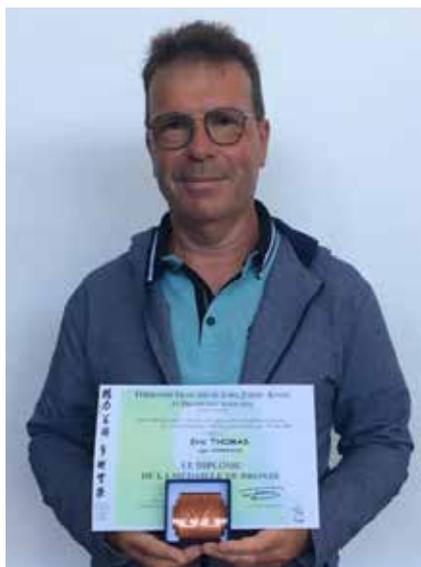
Reprise des activités pour le club de handball de Troarn



Le Conseil Municipal des Jeunes commémore le débarquement allié de 1944



Cette année, les cérémonies du 8 mai ont eu lieu à huis clos



Eric Thomas, président du Club de Judo de Troarn récompensé par le comité départemental de Judo



Fête du printemps au jardin partagé avec l'association Graines de possible



Le Conseil Municipal des Jeunes agit pour l'environnement



Grand comptage des oiseaux du jardin



Une fresque dans la salle des fêtes réalisée par l'artiste Lionel Rocton (Déco'réal)

# PROJET DE TERRITOIRE

## UNE PREMIÈRE MOBILISATION RÉUSSIE

Pour écrire une nouvelle page de son histoire et se projeter dans le futur, la Communauté urbaine Caen la mer a lancé l'élaboration d'un projet de territoire à l'horizon 2030.



L'élaboration de ce projet se fait de manière concertée : véritable feuille de route pour les 10 prochaines années, ce document permettra de mettre en œuvre des actions concrètes répondant aux enjeux futurs du territoire.

La première phase de diagnostic et positionnement stratégique arrive bientôt à sa fin.

Cela représente déjà :

- **60** entretiens
- **14** ateliers thématiques
- **3** enquêtes en ligne

Les habitants de Caen la mer ont été associés à cette démarche via la création d'un panel citoyen et d'une enquête qui leur était dédiée.

Une trentaine de personnes d'origine, d'âge, de profession et de situation familiale différentes ont pu échanger pour apporter leur lecture du projet de territoire et proposer des actions concrètes. En plus du panel, vous avez été près de 7 300 à répondre aux différents questionnaires.

Caen la mer remercie tous ceux qui ont apporté leur soutien au projet.

De nouveaux sondages seront proposés, n'hésitez pas à suivre l'actualité du projet sur :

[caenlamer.fr/projet-territoire](https://caenlamer.fr/projet-territoire).

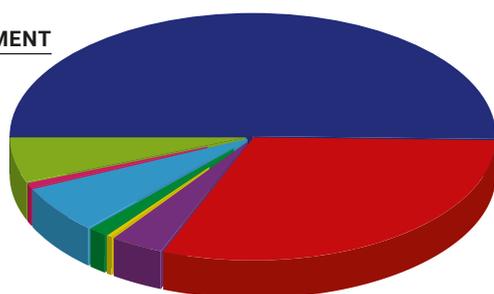


# PRÉSENTATION DU BUDGET 2021

## PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE RETRAÇANT LES INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES

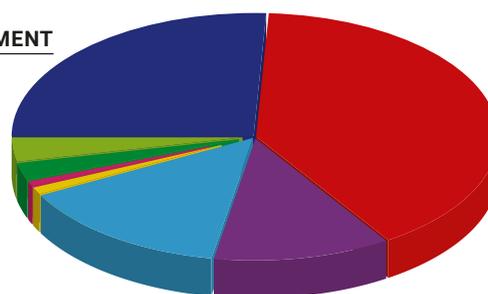
### LE BUDGET DE LA COMMUNE

#### RECETTES FONCTIONNEMENT



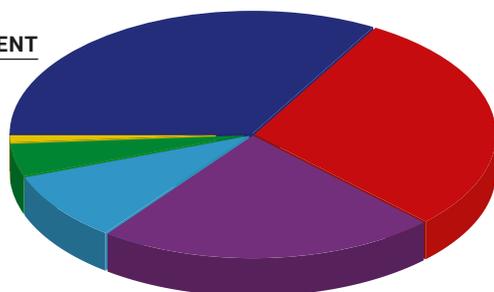
Impôts et taxes	2 037 700 €
Dotations, Subventions et participations	1 243 266 €
Autres produits de gestion courante	150 000 €
Produits financiers	1 500 €
Produits exceptionnels	61 500 €
Excédent antérieur reporté	258 549 €
Atténuation des charges	30 000 €
Vente de produits, prestations de service, marchandises	263 500 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>4 046 015 €</b>

#### DÉPENSES FONCTIONNEMENT



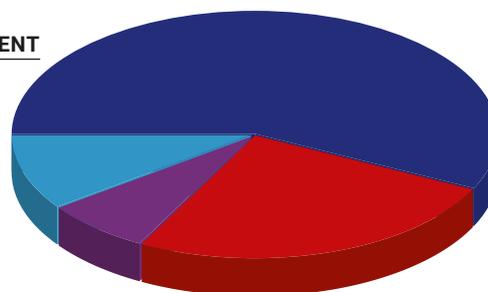
Charges à caractères général	1 051 140 €
Charges de Personnel	1 629 200 €
Reversements sur impôts	475 000 €
Autres charges de gestion courante	585 800 €
Charges financières	37 375 €
Charges Exceptionnelles	27 500 €
Opérations d'ordres de transferts entre sections	105 000 €
Virement à la section d'Investissement	135 000 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 046 015 €</b>

#### RECETTES INVESTISSEMENT



Excédent d'investissement reporté	154 043 €
Virement de la section de fonctionnement	135 000 €
Opérations d'ordres de transfert entre section	105 000 €
Apports dotations et réserves	42 500 €
Subventions d'Investissement	21 463 €
Emprunts et dettes assimilées	2 500 €
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>460 506 €</b>

#### DÉPENSES INVESTISSEMENT



Immobilisations corporelles (matériels)	264 106 €
Remboursement d'emprunts et dettes	117 500 €
Dépenses imprévues	32 000 €
Immobilisations incorporelles (études/logiciels)	46 900 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>460 506 €</b>



## SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

Rien ne change pour les Troarnais/Burois. Dans l'avis d'imposition sur le foncier bâti, la part départementale (22,1%) sera versée à la commune. Ce transfert correspond à la compensation de la perte de recettes communales à la suite de la suppression de la taxe d'habitation. Les administrés

conserveront les mêmes niveaux d'impositions sur le foncier qu'en 2020.

Le produit attendu des taxes foncières et du mécanisme de compensation de la suppression de la taxe d'habitation par le Département, s'élève à 1 762 792 €.

Le montant de la taxe du Foncier Non Bâti s'élève quant à lui à 45 639 €, montant stable par rapport à l'année dernière.



# STATION D'ÉPURATION SATURÉE

## UN BLOCAGE POUR TOUTES EXTENSIONS DE LA COMMUNE

La capacité de traitement de la station d'épuration est prévue pour 6 000 équivalent habitants. Elle est arrivée à saturation avec des débordements et un taux de pollution dépassant les normes. Dans cette configuration la police de l'eau bloque donc à ce jour toute délivrance de nouveau raccordement au réseau.

Deux raisons majeures à cela : des réseaux qui drainent à la fois les eaux usées et les eaux claires suralimentent la station et la croissance de la zone d'activité vient augmenter la quantité des rejets.

Tout cela n'est pas nouveau mais était resté au deuxième plan des préoccupations depuis 2014. Le refus de voir le problème, de se projeter dans un programme d'amélioration et d'attendre que le couperet tombe pour agir, nous a mené à ce blocage.

La situation va amener une grande perturbation sur une bonne partie des rues de TROARN, puisque deux ans et demi de travaux vont être réalisés dès le deuxième semestre 2021. Des travaux financés par Caen la mer pour un montant de 3,5 M€.



Avant le début de ce grand chantier les élus et les commissions de quartier, vont tout mettre en place pour une information précise des contraintes à venir. Les élus seront présents pour répondre à vos interrogations.

# LE CYCLE DE L'EAU

## LE CYCLE DE L'EAU ET LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAUX USÉES

***D'où vient l'eau qui coule au robinet, où va-t-elle une fois qu'elle est « usée » ?***

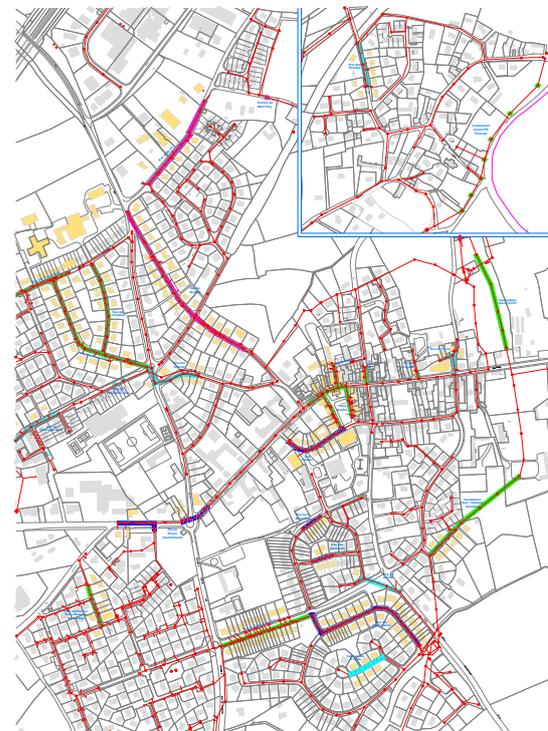
Troarn et Bures sont alimentées en eau potable à partir d'un forage réalisé dans le marais. L'eau ainsi pompée est acheminée dans divers châteaux d'eau, dont celui situé près de la sente aux poissonniers au sud est de notre ville. Par gravité l'eau est ensuite distribuée à vos robinets. Compte tenu de l'emplacement du forage, l'eau filtrée à travers le sous sol du marais est d'une excellente qualité avec notamment un taux de nitrate très bas.

Une fois que cette eau a servi aux divers usages domestiques ou industriels, lavages essentiellement (plus de 90 % des usages), elle est acheminée vers une station pour être épurée avant d'être rejetée plus propre vers le milieu naturel, le marais.

Dégrillage pour éliminer les gros déchets, dessablage, dégraissage, deshuilage, décantation, clarification

sont autant d'étapes qui permettent de diminuer la charge polluante des rejets, avec des réactifs chimiques et des bactéries. Cette petite usine a une capacité d'épuration adaptée à un nombre d'habitants et à la quantité de polluants contenue dans l'eau. Trop d'eau ou trop de polluants et la station ne remplit plus son œuvre et rejette l'eau polluée dans le marais.

C'est ce qui se passe à Troarn. Les réseaux fissurés, non étanches laissent entrer l'eau claire. Les mauvais branchements (pompes d'évacuation des eaux d'infiltration dans les caves raccordées sur le réseau eaux usées,...) aggravent encore le problème. Des rejets chargés en matière organique en provenance de l'industrie ou en produits chimiques issus du bricolage (pourtant interdits de jeter à l'égout) contribuent à la saturation.



Le programme des travaux pour la remise en état des réseaux, avec et sans ouvertures de tranchées, vont débuter à la fin de l'été. Le plan des travaux est consultable en mairie où il est exposé à l'accueil.

# CRÉATION D'UNE AIRE DE COVOITURAGE

Le 7 juin, Caen la mer a démarré la réalisation d'une aire de covoiturage sur la commune de Troarn, le long de la route départementale n°675 et de l'entrée de la bretelle de l'A13 vers CAEN.

Ce parking sera composé de 49 places dont 1 place PMR, deux places réservées dans un futur proche pour les véhicules électriques, un abri piéton et un garage à vélo, l'ensemble sera arboré.

Sa situation stratégique permettra aux adeptes du covoiturage de se retrouver en toute sécurité.



# PROJET DE VOIE VERTE

## UNE LIAISON DOUCE ENTRE LE PARC DU VALLON ET L'ENTRÉE DE BURES SUR DIVES

Initié par la communauté de communes «Entre Bois et Marais» au début des années 2010, le projet de voie verte entre Troarn et Bures-sur-Dives vise à établir une liaison douce entre le parc du vallon à Troarn et l'entrée de Bures-sur-Dives au niveau du calvaire.

La municipalité a relancé ce projet. Nous avons sollicité les services de Caen la mer pour une étude sur cet équipement attendu par toutes les générations.

Une telle réalisation aura pour intérêt de permettre à tous les cyclistes ou piétons de rallier Bures-sur-Dives ou Troarn sans danger, avec en bonus une vue splendide sur les marais.

A cette heure, pas d'échéancier à court terme mais une volonté commune d'aboutir.



## PLATEFORME DÉCHETS VERTS

Afin de permettre aux Troarnais et Burois de se débarrasser des gros branchages et des gros volumes de déchets verts, un projet de plateforme pourrait

voir le jour prochainement derrière la caserne des pompiers, sur un terrain communal mis à disposition de Caen la mer. Elle serait

ouverte le samedi pour vous accueillir. Les déchets seront ensuite broyés et évacués régulièrement vers des plateformes de compostage.



# CENTRE DE LOISIRS ET LOCAL JEUNES

## BILAN DES ACTIVITÉS JEUNESSE DEPUIS JANVIER 2021

Dans le prolongement de l'été 2020, les équipes du centre de loisirs et du local jeunes Ligue de l'Enseignement de Normandie de Troarn ont dû continuer à s'adapter et à appliquer le protocole sanitaire en vigueur.

Les équipes de la Ligue de l'Enseignement ont été dans la nécessité de rechercher, de proposer, de créer des activités afin de remédier à l'impossibilité de découverte au sein des établissements culturels et sportifs. La situation sanitaire n'a en aucun cas affecté la participation active des enfants et des jeunes présents aux activités, ni la motivation de l'équipe d'animation.

**Pour les activités extérieures**, les enfants et les jeunes ont profité pleinement au cœur de la commune, du parc du Vallon, des espaces verts du stade, du terrain de basket et du skate-park.

Les sorties étaient alimentées de jeux de piste, de défis sportifs, de découverte de sports innovants notamment avec l'intervention de l'UFOLEP pour des initiations au « flag rugby », à « l'ultimate » par exemple.

Des sorties ont été organisées, notamment :

- Au « pump track » de Merville Franceville afin de faire découvrir ou redécouvrir aux plus confirmés les plaisirs de la glisse urbaine sur une autre structure.
- Pendant les vacances de printemps, la commune avec la Ligue de l'Enseignement ont mis en place un accueil pour les enfants dont les parents ont une profession prioritaire dans la lutte contre le Covid 19. Une sortie au « poney club d'Argences » a été organisée avec ces enfants.



**Pour les activités en intérieur**, des dispositions particulières ont dû être mises en place. Répartition du public par tranches d'âge et lieux de loisirs, des malles d'activités réservées pour chaque groupe, désinfection régulière du matériel... De nouvelles activités ont vu le jour : peinture sur toile, création de stickers, customisation de baskets, « petit jardinage » d'intérieur,...

Malgré cette période instable depuis plus d'un an, le bilan reste positif dans l'ensemble.

## VACANCES D'ÉTÉ 2021

L'été se prépare activement au centre de loisirs et au local jeunes.

Les enfants et les jeunes seront répartis en petits groupes d'âge et profiteront d'un programme varié avec des activités sportives, culturelles et artistiques ainsi que des sorties adaptées : plage, ferme pédagogique, forêts, paint-ball, cinéma...

Quatre mini-camps seront proposés : deux sur le thème équitation à Argences et deux sur le thème bord de mer à Lion sur Mer.

Pour toute demande de dossier ou de renseignements : **06 99 94 72 30** ou [centre.loisirs.troarn@laliguenormandie.org](mailto:centre.loisirs.troarn@laliguenormandie.org)

Le local jeunes est ouvert tous les mercredis de 13h30 à 18h, tous les jours du mois de juillet et la dernière semaine d'août. L'inscription peut se faire sur place ou par téléphone au **06 99 52 00 91**.

# LA SOLIDARITÉ DANS LES ÉCOLES

## EN CETTE PÉRIODE DIFFICILE, IL EST IMPORTANT DE SE RACCROCHER AUX VALEURS HUMAINES

Les équipes enseignantes et la municipalité souhaitent donc mettre en avant les actions solidaires dans lesquelles sont impliqués les enfants des écoles.

A l'école élémentaire, un point de collecte des bouchons pour l'association **Les bouchons du Calvados** est en place. Cette collecte permet de participer à l'équipement d'enfants porteurs d'un handicap.

De même, un point de collecte des stylos et feutres usagés permet de soutenir l'association **Neurofibromatoses et Recklinghausen** (ANR, aussi appelée **OSE**) pour la recherche contre les neurofibromatoses. Les fournitures sont recyclées et génèrent un don pour l'association.

Les cartouches et toners utilisés sont stockés et relevés par la société **LVL**. Les cartouches récoltées sont réutilisées.

Plus récemment, une charte a été passée avec **Agri'Pain**, une association de réinsertion qui récupère les invendus de boulangerie. L'excédent de pain non consommé dans les cantines de Troarn est repris chaque semaine. Tout le pain récupéré sert à nourrir du bétail. Les cantines des deux écoles participent à ce projet.

## CALENDRIER SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2021/2022 aura lieu le jeudi 2 septembre 2021 pour les élèves de l'école maternelle et de l'école primaire.

Au collège, la rentrée aura lieu à 8h30 pour les élèves de 6°, à 9h pour les ULIS et à partir de 13h30 pour les 5°, 4° et 3°.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription, merci de vous présenter au bureau du Pôle Education-Enfance-Jeunesse (92 route de Rouen) munis de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et du carnet de santé de l'enfant. Une fois le formulaire de pré-inscription effectué, vous pourrez finaliser la procédure en prenant rendez-vous avec le directeur de l'école.

Tél : 02 31 94 00 07

Mail : [servicescolaire@troarn.fr](mailto:servicescolaire@troarn.fr)

## REMERCIEMENTS

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement et au respect des normes sanitaires sur le temps du midi à la cantine pendant cette période Covid 19. Cette aide nous a permis de maintenir la cantine ouverte et d'y accueillir les enfants dans le respect du protocole sanitaire.

## RAM TROARN SANNERVILLE

En juillet, l'animatrice du RAM proposera aux assistants maternels et parents employeurs, d'éventuelles sorties à la plage, à la ferme, en forêt ou au sein de divers parcs du secteur.

Afin d'être informés de ces événements, vous pouvez contacter l'animatrice Mme Aliette AUBRY par téléphone au **07 49 34 04 67** ou bien par mail : [ram.troarnsannerville@famillesrurales.org](mailto:ram.troarnsannerville@famillesrurales.org)

Le RAM sera par ailleurs fermé pour congés d'été du lundi 2 au lundi 23 août 2021.



# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

## 6 NOUVEAUX MEMBRES ONT REJOINT LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES À L'AUTOMNE 2020 POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS



L'aménagement de la commune, la sécurité des piétons, l'environnement et enfin l'organisation d'animations pour les jeunes sont les principales préoccupations qui ont motivé les enfants à devenir membres du CMJ. Nous nous réunissons tous les mois.

Trois groupes de travail ont été constitués :

- Aménagement de la commune et animations
- Environnement
- Communication

Après avoir rédigé une lettre à Monsieur le maire, les membres du CMJ ont obtenu qu'une table de ping-pong soit installée au parc du vallon. Nous espérons qu'elle sera mise en place cet été.

Une animation au skate-park est en cours de préparation en collaboration avec la ligue de l'enseignement.

Suite au travail effectué par le groupe environnement, tous les membres du CMJ se sont retrouvés au parc du vallon pour effectuer des plantations.

Le groupe communication travaille actuellement sur une enquête qui sera réalisée auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2 mangeant à la cantine. Les résultats de cette enquête nous permettront de

procéder à des ajustements afin que les élèves soient satisfaits de cette pause du midi, tout en gardant à l'esprit les impératifs d'équilibre alimentaire. Un travail de concertation sera effectué entre la municipalité, le syndicat scolaire de la région de Troarn (fournisseur des repas) et les parents d'élèves élus.

Nous notons une assiduité de tous les membres du CMJ. C'est avec le plus grand intérêt que nous écoutons toutes leurs suggestions, remarques ou interrogations.

Nous devons avoir en tête que certains d'entre eux feront le « Troarn » de demain. Même s'ils ne restent pas dans notre commune,

nous avons de bonnes raisons de penser que leur esprit responsable, leur bon sens seront volontiers au service de l'intérêt public ailleurs.

Au-delà de ces activités thématiques, le CMJ participe aux cérémonies commémoratives.

Quand la crise sanitaire sera terminée, nous espérons organiser des sorties afin que le CMJ soit aussi synonyme de détente.

Il reste une mine d'idées mises en avant par les enfants quand nous avons complété l'équipe à l'automne dernier :

- Faciliter la vie des animaux.
- Développer les voies douces de circulation.
- Brocante solidaire.
- Participer à un conseil municipal.
- ...

Prochainement, les jeunes élus participeront à un nettoyage des espaces publics souillés de divers déchets. Un sujet qui ne devrait pas avoir lieu d'être si chaque adulte faisait preuve d'un peu plus de civisme.

A partir du prochain « Mag », les jeunes élus du CMJ s'exprimeront directement sur le travail effectué et à venir.



## INFOS MUNICIPALES

# CCAS TROARN ET RÉGION NORMANDIE

## « UNE FORMATION, UN EMPLOI », UN PARTENARIAT ENTRE LA RÉGION NORMANDIE ET LA COMMUNE DE TROARN

Le dispositif **Une formation, un emploi** facilite l'accès et le retour à l'emploi de demandeurs d'emploi au sein de structures normandes tout en contribuant à leur développement.

La Région Normandie :

- Finance des formations, sans limite de niveau, avec une durée minimum de 140h en centre de formation. Ces formations peuvent être pré-qualifiantes ou certifiantes. Elles sont dispensées en alternance par un organisme de formation.
- Assure la rémunération des stagiaires non indemnisés par Pôle Emploi pendant la formation.
- Forme des demandeurs d'emploi qui seront embauchés ensuite par la structure partenaire pour une durée minimum de 6 mois.

En CDD d'aide à domicile au sein du SAAD de Troarn depuis novembre 2020, Elsa Soulard a intégré fin mars une session de formation d'auxiliaire de vie d'une durée de 3 mois, financée par la région.

Nous lui souhaitons la réussite au terme de cette formation.

Prénom :  
Elsa

Age  
19 ans

Formation :  
BEP cuisine  
au lycée Rabelais

Expérience :  
Animatrice pour les  
enfants de 3 à 5 ans  
au Centre de Loisirs  
de la commune de  
Blainville sur Orne



# VACCINATION ÉPHÉMÈRE

A l'initiative de Monsieur LE BAS, une vaccination éphémère a été organisée sur la commune de TROARN BURES à la salle des fêtes.

Contactés à partir d'une liste établie par le corps médical, 145 personnes ont reçu les 2 injections, par les médecins et les deux cabinets d'infirmiers libéraux de Troarn.



# SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Le SAAD est composé de 19 personnes : 17 agents qui travaillent quotidiennement auprès de 95 bénéficiaires, une responsable, Madame Alexandra LEROY et une responsable adjointe, Madame Amandine AUBER, chargées d'établir les plannings des bénéficiaires et des agents et d'instruire les dossiers de première demande et le suivi.

Depuis mars 2020, elles ont dû adapter leurs pratiques en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Vigilantes et respectueuses, leurs qualités humaines ont permis la continuité du service dans les meilleures conditions et ainsi rassurer les familles. C'est la raison pour laquelle, nous tenons à les féliciter pour leur implication journalière et encore plus durant cette période de Covid.

Le service fonctionne de 7 h à 20 h.

Actuellement, toutes les heures d'interventions sont affectées, toutes nouvelles demandes seront enregistrées sur liste d'attente.

# GESTION DIFFÉRENCIÉE

## DES ESPACES PRÉSERVÉS POUR PROTÉGER LES INSECTES ET LES OISEAUX

La gestion différenciée s'inscrit dans le développement durable. Elle vise à concilier 4 enjeux :

- **environnemental** : un entretien des espaces verts qui permet de préserver la biodiversité (moins de présence humaine),
- **culturel** : une meilleure connaissance de la faune et de la flore locale par les habitants et les équipes d'entretien,
- **social** : un cadre de vie de qualité avec des espaces diversifiés
- **économique** : une optimisation des moyens humains, du matériel disponible, et du temps de travail.

La gestion différenciée consiste donc à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques (positionnement géographique dans la commune, valeur patrimoniale, potentiel de biodiversité), les types de fréquentation et leurs usages. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit.

Cette démarche est particulièrement pertinente pour notre commune qui a de grandes surfaces d'espaces publics à entretenir.

Elle est également bien adaptée aux sites sensibles et naturels tels



que le vallon, par son approche environnementale tout en conservant un souci d'esthétisme des formes et de la diversité végétale.

# ARBRES ET HAIES BOCAGÈRES

Protégé du vent, du froid l'hiver et de la chaleur l'été, à l'abri des haies bocagères on se sent bien.

Malgré ces avantages, beaucoup de ces belles haies ont été arrachées, celles qui subsistent sont rarement en bon état, c'est notamment le cas dans le vallon.

Conscient de la nécessité d'agir pour le bien de notre planète (et donc de nous mêmes), le conseil municipal des jeunes à inscrit dans son programme la plantations d'arbres. Première cible, une vingtaine de mètres de haies en mauvais état dans le vallon, regarnies avec des essences locales : érable champêtre, noisetier, fusain d'Europe, aubépines, et la plantation symbolique d'un jeune chêne. Ces essences sont en outre appréciées par les insectes et oiseaux. D'ici quelques années chacun d'entre nous pourra constater les effets positifs de ces plantations.



## TROARN ET LES ARBRES

Faire pousser des arbres en milieu urbain est une idée qui prend progressivement de l'ampleur. L'effet du réchauffement climatique se faisant de plus en plus sentir, la nature va jouer un rôle déterminant dans les cités modernes.

La capacité des arbres à s'imprégner du dioxyde de carbone est bien connue. Les arbres ont d'autant plus un rôle fondamental dans un combat contre le changement climatique. Alors TROARN replante dans la diversité.

Ainsi des érables champêtres, des bouleaux, des charmes, de l'aubépine, du merisier, du chêne, du sureau, du sorbier, toutes ses essences ont retrouvé place route d'Argences, et vont continuer de se positionner dans différents points de notre commune.

# LE COIN DU BOTANISTE

Pour faire écho à la charte des jardins, nous vous proposons dans chaque MAG quelques articles sur les herbes et plantes naturelles, appelées à tort mauvaises herbes, car la plupart sont des plantes qui soignent ou qui se mangent. Ces plantes sont en outre utiles aux jardiniers car indicatrices de la nature du sol où elles poussent.

Une des plus connue est certainement l'ortie, *Urtica dioica* son nom botanique. Elle pousse dans les terres riches en azote et en fer, près des tas de ferrailles. Dans l'ortie c'est comme dans le cochon, tout est bon. Les feuilles cuites sont comestibles en soupe, en pesto, ou séchées, en tisane. Les tiges sont utilisées pour confectionner des tissus, des cordes, du papier. Dans le jardin les orties améliorent les sols. Entre autres propriétés, l'ortie est reminéralisante, détoxifiante, elle atténue les rhumatismes et les maux urinaires.



Ortie  
*Urtica dioica*



Lamier blanc  
*Lamium album*



Lierre terrestre  
*Glechoma hederacea*

On peut la confondre avec l'ortie blanche, qui n'est pas une ortie, mais dont le nom est lamier blanc *lamium album*. Malin, le lamier blanc pousse près des orties avec qui il se confond et bénéficie ainsi de sa protection urticante. Le lamier blanc est aussi comestible, cru en salade, ou cuit avec des pommes de terre. Les fleurs sont utilisées pour assaisonner les plats de salades ou de crudités par exemple. En médecine ses fleurs sont utilisées en tisane pour soulager les maladies des voies respiratoires, entre autres.

Une troisième plante comestible que l'on appelle le lierre terrestre mais ce n'est pas un lierre, celle-ci est de la même famille que le lamier. Rampante, elle pousse à l'ombre et peut constituer un joli couvre sol. Ses feuilles d'une saveur épicée se dégustent en salade, omelettes, farces, potages...

Ne récolter que les jeunes pousses, de préférence avec des fleurs, qui elles aussi sont succulentes.

## CHARTRE DES JARDINS

### UNE CHARTE POUR PROTÉGER LA VIE DANS NOS JARDINS

Les insectes, les oiseaux, les plantes sauvages disparaissent en silence. Le temps est venu de passer à l'action. Chacun peut à son niveau apporter sa contribution pour éviter la disparition de la faune et de la flore tellement essentielles à la vie sur Terre. Et ça commence dans nos jardins en créant des îlots de vie diversifiée et en observant la vie s'y installer, s'y développer. Pour cela, nul besoin de grandes connaissances, ni de gros moyens.

L'association « Graines de possible, un jardin en partage » vous propose ainsi de signer une « charte des jardins », afin de concrétiser votre engagement volontaire à protéger la biodiversité dans votre terrain, avec des actions simples. 3 niveaux d'engagement sont possibles, en fonction du nombre d'actions que vous souhaitez mettre en œuvre parmi une liste de 20 propositions. Votre niveau d'engagement sera matérialisé par un autocollant à placer sur votre boîte

à lettre. Les « débutants » pourront commencer par le niveau 1 (3 actions) puis progresser à leur rythme vers le niveau 3 (10 actions).

Bien entendu l'association pourra vous conseiller ou répondre à vos questions, et des réunions (au jardin partagé) seront proposées pour échanger trucs et astuces.

Vous trouverez un exemplaire de la charte dans ce magazine, composé d'un véritable petit mode d'emploi de la biodiversité au jardin et d'un engagement à compléter, signer et déposer en mairie dans la bannette prévue à cet effet.

Un autocollant dessiné par les enfants des écoles avec l'aide du CMJ vous sera distribué ensuite.

N'attendons plus, passons à l'action ensemble !

Pour toute information complémentaire sur le sujet, vous pouvez contacter : [grainesdepossible@lilo.org](mailto:grainesdepossible@lilo.org)



### ÉCO- PÂTURAGE

Des moutons de race Jacob ou Ouessant entretiennent le terrain pour la commune de Troarn.

**Au Mouton Qui Tond** propose des prestations d'éco-pâturage, et aussi des animations autour du travail de la laine.



# L'IMPACT DU COVID-19 SUR LA PRATIQUE SPORTIVE

**DEPUIS PLUS D'UN AN, LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LA PRATIQUE DU SPORT ONT ÉTÉ FORTEMENT IMPACTÉES PAR LA PANDÉMIE DE COVID-19.**

Le 22 juin 2020 marque la fin officielle du premier confinement, les sports collectifs et individuels, à l'exception des sports de combat, sont à nouveau autorisés.

Chaque association organise ses activités pour la rentrée et met en place les protocoles sanitaires de reprise, transmis par chaque Fédération. Ce n'est pas toujours facile, mais le principal est bien de reprendre une activité presque normale, et de pouvoir se retrouver. Les compétitions reprennent, les terrains de football retrouvent leurs joueurs, et les gymnases leurs occupants habituels.

Le 24 octobre, nouvel arrêt des activités sportives pour un nouveau confinement et l'accès aux gymnases ne fut à nouveau autorisé pour les mineurs qu'à partir du 15 décembre 2020, et pour un mois seulement. Les services techniques de la commune ont mis à profit cette période pour procéder à des travaux d'aménagement, et d'entretien.

Le 27 novembre, la pratique d'une activité sportive individuelle (athlétisme, pétanque, cyclisme, randonnée) ou encadrée par un club redevient possible pour les personnes majeures, mais seulement en extérieur.

Depuis le 16 janvier 2021, les mineurs qui avaient le privilège de pouvoir pratiquer à nouveau leur sport en salle (Tennis, Basket-ball, Handball, Tennis de table) ont été priés de se rabattre vers les infrastructures extérieures. C'était déjà le cas pour les adultes depuis le mois d'octobre. Pour toutes les sections, il n'est pas aisé de trouver une alternative, et permettre aux enfants et aux jeunes de pratiquer leur sport favori. Les éducateurs doivent adapter les pratiques pour une activité «sans contact» .

Depuis le 20 février, le club de Tennis a permis l'utilisation d'un terrain pour la pratique du Handball pour les plus petits. Les plus grands occupent la surface devant le gymnase André Renault. Pour le Basket-ball, des panneaux ont été installés par les services techniques sur un terrain proche du tennis, et le terrain de basket situé à Bures-sur-Dives a pu également être utilisé. Pour le Judo, le Tennis de table, la Gymnastique et le yoga, tous ces sports sont à l'arrêt depuis plus d'un an.

Pour l'ensemble des activités sportives, le calendrier de déconfinement à compter du 3 mai, ne représente qu'une étape dans la revitalisation de l'activité. Le «retour à la normale» tant attendu par de nombreux sportifs ne se fera qu'à partir du 30 juin. La commune, continuera à apporter son soutien financier et logistique à l'ensemble des associations.



## ASSOCIATIONS CULTURELLES

Les associations ont été fortement impactées par les confinements successifs depuis mars 2020. Certaines activités se sont déroulées, tant bien que mal, en distanciel avec des applications web.

En 2021, de nombreuses manifestations ont été annulées :

- La foire aux plants du mois de mai.
- La visite de nos amis Allemands avec le Comité de Jumelages en mai.
- La foire aux greniers du 04 juillet, organisée par les Pompiers.
- Toutes les soirées proposées par l'ensemble des associations.

Depuis le 19 mai, l'assouplissement des contraintes sanitaires a permis d'ouvrir les salles et reprendre, ainsi, certaines activités. Le retour à la normale ne se fera qu'à partir du 30 juin.

### À noter dans vos agendas :

(sous réserves des contraintes sanitaires)

- Feu d'artifice le 13 juillet à Bures-sur-Dives avec un repas champêtre.
- Forum des Associations le 04 septembre.
- Fête de la Sainte Croix les 11 et 12 septembre avec fête Foraine et feu d'artifice.
- Marché de Noël le 04 décembre.

# COMITÉ DES JUMELAGES DE TROARN BURES

## QUELQUES NOUVELLES DU COMITÉ DES JUMELAGES

En cette période difficile si nous n'avons pas pu faire perdurer les échanges avec nos amis anglais allemands et belges, nous avons pu maintenir une partie des cours de langue et la chorale FA C' SI en distanciel (cela nous a fait progresser en informatique). Si la situation sanitaire continue à s'améliorer, notez dès à présent sur vos agendas notre présence au Forum des Associations où vous pourrez vous inscrire à nos différentes activités.

- Le 3 octobre notre LOTO annuel animé par NICOLAS
- Le 24 octobre Les Automnales du Vallon (plantes et arbres) en présence de BERTRAND Le Jardinier, bien connu des auditeurs de France Bleu et de NICOLE LEROUX-MORLET, ethnobotaniste et écrivaine, et de nombreux stands dont nous vous réservons la surprise.
- Début décembre, nous serons au Marché de Noël de Troarn où nous vous présenterons des produits de nos communes jumelées et accueillerons une délégation de Rottendorf.



- Reprise des cours de la chorale FA C' SI.

Vous aimez chanter Rejoignez-nous !  
Renseignements au **06 16 29 99 12**

Nous avons tous hâte de vous retrouver.

# GRAND COMPTAGE DES OISEAUX DU JARDIN

Le samedi 23 janvier, le **Groupe Ornithologique Normand** (GONm) en partenariat avec **Les Amis des Marais de la Dives** (AMD) a proposé deux animations afin de préparer le **Grand Comptage des Oiseaux du Jardin** (GCOJ) programmé le week-end des 30 et 31 janvier 2021.

Ces animations, organisées à **l'espace du Vallon de Troarn** ont permis de sensibiliser un ensemble de 35 personnes pré inscrites à cette opération du Grand Comptage. Respectueuses des mesures sanitaires, 18 personnes le matin puis 17 l'après midi ont ainsi été accueillies puis dirigées vers trois spots d'observation animés chacun par un ou deux bénévoles des associations. Les participants ont pu ainsi apprécier et reconnaître les espèces d'oiseaux présentes aux mangeoires et se familiariser à la technique de comptage concernant ce GCOJ.

A la fin de chacune des animations, les documents mis à disposition des participants permettront à chacun de réaliser le comptage du 30 ou 31 janvier au sein même de leur propre jardin.

Le GCOJ du Vallon a été effectué quant à lui le dimanche 31 janvier à 10 heures par les bénévoles des associations, et a permis de recenser et compter plus de 17 espèces.

Le Groupe Ornithologique Normand (GONm) et Les Amis des Marais de la Dives (AMD) remercient la municipalité de Troarn qui a autorisé le déroulement de ces animations au Grand Vallon et mis à disposition un barnum d'accueil.

Encouragées par le succès rencontré par ces animations, la pose de nichoirs et la création d'un chemin pédagogique permettant la reconnaissance des oiseaux

fréquentant le Vallon pourraient être proposées dans les prochaines semaines.

Les oiseaux dénombrés au vallon le dimanche 31 juillet de 10h05 à 11h05

- Accenteur mouchet - 1
- Chardonneret élégant - 5
- Étourneau sansonnet - 4
- Fauvette à tête noire - 5
- Grive musicienne - 3
- Merle noir - 2
- Mésange bleue - 7
- Mésange charbonnière - 2
- Mésange à longue queue - 6
- Moineau domestique - 6
- Pic épeiche - 1
- Pie bavarde - 1
- Pigeon ramier - 10
- Pinson des arbres - 11
- Rouge-gorge familier - 5
- Tourterelle turque - 5
- Verdier d'Europe - 16

# LE GENDARME PAUL QUELLEC

## HÉROS DE LA RÉSISTANCE

Le 19 mai 1945, le conseil municipal de Troarn, présidé par M. Pierre Bidgrain, maire, donnait à la place du Marché le nom de « Place Paul Quellec, héros de la Résistance ».

Les enquêtes menées après la guerre nous apportent des précisions sur l'activité de résistant de Paul Quellec.

Il était né à Lézardrieux (Côtes d'Armor) le 14 février 1913, avait été muté à la brigade de gendarmerie de Troarn en octobre 1943, venant de la brigade de Trévières. Il était marié et père de quatre enfants.

À Troarn, il avait retrouvé un autre gendarme originaire de la même région, Eugène Dagorn, le seul de ses collègues qui était au courant de ses activités clandestines, car « nous n'avions pas confiance dans nos collègues et notre chef ». Lorsque la gendarmerie quitta Troarn pour Bonnebosq, sur l'ordre des autorités, Paul Quellec resta à Janville avec sa famille.



C'est aux environs du 15 juin que le chef du maquis de Saint-Clair, Jean Renaud-Dandicolle (alias capitaine Jean), lieutenant de vingt ans, formé par les services spéciaux britanniques, apprend qu'à Troarn, un gendarme peut franchir la ligne de front ; il s'y rend alors, accompagné d'un gendarme de la brigade de Bretteville-sur-Laize, Henri Lampérière. La ligne de front n'a pas ou peu bougé à Troarn depuis le 6 juin. Le capitaine Jean et Paul Quellec se rencontrent à plusieurs reprises chez Lahennée à Frénouville et chez Quignette, agriculteur à Sannerville ou encore chez Maurice Laffaiteur, chauffeur de Jacques Gondamin.

**On estime que Paul Quellec a permis à une cinquantaine de parachutistes alliés de rejoindre leur armée, en une vingtaine de passages.**

Paul Quellec était membre du mouvement de résistance la compagnie Fred Scamaroni, sous le pseudonyme de Bertrand. Il avait été vu à Janville, la dernière fois, le 28 juillet 1944.

Le 12 mars 1945, deux chasseurs, se trouvant près de Saint-Pair, découvrent un cadavre sommairement recouvert de terre, les deux chaussures apparaissant verticalement. Le chef de la Brigade et un gendarme se rendent sur place, accompagnés du docteur Martin. Les gendarmes reconnaissent leur collègue dont l'identité sera confirmée.

# PATRIMOINE TROARNAIS ET BUROIS

## CONNAISSANCE, SAUVEGARDE ET PROMOTION DU PATRIMOINE TROARNAIS ET BUROIS

L'association créée en mars 2008 a pour but, selon l'article 2 de ses statuts, « la connaissance, la sauvegarde et la promotion du patrimoine Troarnais et Burois, sous tous ses aspects matériels et immatériels, mobiliers et immobiliers, culturels et environnementaux ».

- Pour remplir ces objectifs l'activité de l'association s'est développée dans plusieurs directions :
  - le recueil des témoignages de nos concitoyens, sous la forme d'écrits et d'enregistrements audio-visuels,
  - la collections d'objets du XX<sup>e</sup> siècle, (appareils d'avant l'ère numérique, notamment), meubles et objets typiques, articles et tenues de sport, etc.
  - le recueil de photographies liées à Troarn et Bures,
  - la consultation des archives publiques, aux Archives Départementales ou en ligne.

■ Son activité en faveur du public s'est aussi manifestée par :

- **Des expositions**  
*950 ans d'histoire [2009] • L'école à Troarn [2010] • La belle époque [2012] • D'une guerre à l'autre [2014] • La reconstruction [2017] • La presse dans le Calvados [2018]*
- **L'édition des cahiers du Patrimoine**  
*950 ans d'histoire [1] • La belle époque [2] • Hier et aujourd'hui [3] • D'une guerre à l'autre [4] • À l'heure allemande [5] • Les moines au temps de Henri IV [6] • La reconstruction [7] • Troarnais et Burois dans la bataille de Normandie [8]*
- **L'organisation de conférences et de visites de Troarn**, notamment lors des journées du Patrimoine
- **La création d'un site internet**  
[www.patrimoine-troarnais-et-burois.neopse-site.fr](http://www.patrimoine-troarnais-et-burois.neopse-site.fr)



1976 : Inauguration de l'avenue Maréchal Koenig



1965 : Conseil municipal de Bures

D'autres projets sont en cours, le plus important concerne la numérisation en 3D de l'abbaye Saint-Martin. Deux autres cahiers devraient être imprimés prochainement, l'un concerne le marais et l'autre la bibliothèque des moines de l'abbaye.

Contacts : [patrimoinetroarnbures@orange.fr](mailto:patrimoinetroarnbures@orange.fr) | André Gérard : [geraulttroarn@orange.fr](mailto:geraulttroarn@orange.fr)  
 François Poirier : [les.poirier@gmail.com](mailto:les.poirier@gmail.com) | Jean Sebron : [jeansebron@wanadoo.fr](mailto:jeansebron@wanadoo.fr)

## L'ÉGLISE DE BURES SUR DIVES

### Mars 1867 - Une bénédiction

Dimanche dernier, on a fait la bénédiction de l'église de Bures, à laquelle on a fait d'importants travaux...

### Avril 2021 - L'église de Bures retrouve son aura

Le temps faisant son œuvre le clocher avait perdu une partie de la pierre sommitale. Une situation délicate, pour reposer en lieu et place cet élément. Une ascension vers le sommet avec l'entreprise Biard- Roy a permis de réaliser ce « miracle ». L'église de Bures sur Dives peut continuer de trôner fièrement sur ce paysage des marais



# PORTRAIT D'UNE TROARNAISE GENEVIÈVE POIRIER

## OU TROARN DE 1969 À 1982

### Comment était Troarn en 1920 ou en 1930 ?

Des documents nous donnent quelques réponses mais ce qui est plus rare, il y a encore des personnes avec tout leur esprit et tous leurs souvenirs, qui peuvent nous présenter l'époque avec des anecdotes.

Parmi celles-ci existe une femme dont la famille a participé à la vie de Troarn et de Saint-Pair, il s'agit de Geneviève Poirier, née Lapersonne le 21 février 1920.

Son père, Jules Lapersonne, reconnu pour sa gentillesse, était agriculteur et éleveur, il existe encore un document troarnais le récompensant pour sa très bonne production de calvados en 1929. Il décède en exode en 1945 et sa femme, la mère de Geneviève, Germaine Lapersonne, ouvre alors un café-tabac-épicerie route de Rouen, endroit du Royal actuellement.

Geneviève a travaillé de 1938 à 1942 chez l'huissier de justice Monsieur Huppé, elle se marie à Troarn en 1942 avec Jean Poirier, officier de marine, ce qui les fera aller, selon les nominations, à Rochefort, Cherbourg puis Paris, nommé au ministère de la marine.

Au moment de la retraite de Jean, ils reviennent s'installer à Troarn, rue du point du jour. Geneviève retrouve tous les



amis qu'elle a connus enfant et jeune fille et s'engage à rendre service à la paroisse (denier du culte, distribution Troarnais...).

Jean décède en avril 1998 et Geneviève ne se voit pas continuer à vivre dans un autre endroit que dans sa maison de Troarn, commune qu'elle a toujours aimée et qu'elle aime encore.

# HERVÉ CAUMONT, 25 ANS CHEZ LES POMPIERS DE TROARN

## L'ULTIME GARDE DE L'ADJUDANT-CHEF DES POMPIERS DE TROARN



Après 25 années au service des sapeurs-pompiers de Troarn, l'adjutant-chef Hervé Caumont est parti en retraite fin mai. A cette occasion, le capitaine Sylvain Morisset a organisé avec l'ensemble du personnel du C.I.S de Troarn une surprise à l'occasion de la dernière garde d'Hervé Caumont. Les véhicules étaient sortis gyrophares allumés, le personnel du CIS accueillant Hervé sous une double haie d'honneur en présence de sa famille et de quelques élus.

Hervé Caumont reste président de l'amicale des sapeurs-pompiers de

Troarn jusqu'aux prochaines élections. La cérémonie officielle de départ à la retraite se déroulera lorsque les mesures sanitaires le permettront.



# EXPRESSION POLITIQUE

## ■ LES ÉLUS(ES) D'OPPOSITION

Opacité totale de la majorité !

VOILÀ A QUOI EN EST RÉDUIT LA DÉMOCRATIE LOCALE.

L'équipe de la majorité suit toutes les décisions du Maire sans se poser la moindre question !

Pas de baisse d'impôts à prévoir pourtant proposée par la minorité.

Comme nous l'avions annoncé, aucune anticipation de l'équipe actuelle n'a été réalisée afin que la dissolution de Saline qui fait perdre 1 000 0000 d'euros de recettes, puisse être absorbée ou compensée.

La municipalité s'oblige à réduire la masse salariale au détriment du service public (mairie fermée le samedi matin, pas de réévaluation à la hausse des subventions aux associations, pas de distribution de masques à la population, baisse des actions à destination des aînés... ).

Le maire absent à plusieurs reprises aux cérémonies. Le Maire et les adjoints ne répondent pas aux sollicitations des habitants ni aux mails et demandes diverses de la minorité. Nous avons l'impression d'être dans un monologue où les élus doivent acquiescer sans débattre. Cela est inadmissible !

Des instructions de permis de construire instruites et autorisées alors que L'État l'interdit formellement.

Sans aucun travail, ni concertation de la population et des élus de la minorité, le plan local d'urbanisme présenté à l'enquête publique a fortement été décrié.

Le commissaire enquêteur a relevé de nombreuses crispations et incompréhensions sur le projet porté par le Maire et son adjoint à l'urbanisme. C'est donc tout naturellement que de nombreuses modifications ont pu être réalisées grâce à la mobilisation de toutes et tous afin de faire reculer ce projet déconnecté de la réalité et des besoins des Troarnais.

Malheureusement, malgré notre opposition farouche, le Maire maintient son projet insensé de dévier une partie de la circulation route de Rouen via la rue de l'ancienne gare sans avoir fait d'étude au préalable ( nuisance, danger, trafic... )

L'équipe majoritaire se moque des aînés, des associations sportives et culturelles et que dire des nombreux agents en souffrance pour lesquels aucune réponse n'a été apportée.

Nous avons transmis le bilan financier 2020 et le budget 2021 au préfet, à la Chambre Régionale des Comptes et à la DGFIP car nous estimons qu'ils étaient entachés d'irrégularités.

Point positif : notre affiliation à Caen la Mer. Un parking de covoiturage va bientôt voir le jour. Le réseau d'assainissement sera remis en conformité avec la réglementation.

Quant aux autres projets portés par le programme 2021 de Monsieur Lebas et son équipe nous continuerons à être vigilants, à ne rien concéder et à travailler pour l'intérêt général des troarnais.

L'équipe Génération 2020

## ■ LES ÉLUS(ES) DE LA MAJORITÉ

Nous voici arrivés aux beaux jours, ou dame nature nous livre quelques moments agréables. Vous rêvez certainement de voir reflourir la liberté et de pouvoir recomposer des bouquets de vie à partager. Ce moment que nous espérons tous, sera celui de la joie de vivre, entre amis ou en famille, de bons moments sportifs, festifs et culturels. Des moments conviviaux que nous partagerons collectivement au sein de notre commune.

Dans ces temps compliqués, soyez assurés de la détermination de l'équipe municipale qui continue son travail de fond dans la perspective de maintenir le cap de ses projets pour assurer la dynamique de la commune.

Nous préférons les actes aux grandes déclarations d'intention, pour cela, nous agissons quotidiennement à travers différents chantiers.

Le premier est celui de la mise aux normes de notre station d'épuration. En étant force de proposition auprès de Caen la mer nous avons réussi à mettre en place un programme ambitieux pour un sujet trop longtemps oublié. Pour accompagner la réalisation de ces grands travaux, nous allons régulièrement vous transmettre des informations précises et vos élus seront à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Le second est celui de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Dans les cartons depuis 2005, celui-ci va enfin voir le jour ce mois-ci. Ce PLU est issu d'un travail de collaboration, entre les élus via la commission à l'urbanisme, mais également via une enquête publique qui a duré près de deux mois. Grâce à des permanences nous avons pu recueillir vos questions et prendre en compte vos attentes. A l'issue de cette consultation, l'enquêteur public a donné un avis favorable à nos propositions. Enfin, nous avançons dans l'intérêt collectif, au-delà d'ambitions individualistes.

Le troisième concerne la scolarité de nos enfants. Alors que l'inspection d'académie a décidé de la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine, sans même en informer la Mairie, et alors que les effectifs sont stables, nous avons réagi. En concertation avec le Directeur de l'école et les parents d'élèves, nous avons travaillé, argumenté, expliqué la nécessité de rouvrir cette classe pour assurer les meilleures conditions d'apprentissage possibles à nos enfants. Grâce à ce travail collectif et collaboratif, nous avons bon espoir de convaincre l'inspection d'académie de revenir sur sa décision.

Enfin, la Mairie prépare la rentrée du mois de septembre avec l'ensemble des associations. Les subventions seront versées prochainement pour permettre à chacun d'anticiper les mois à venir. Nous sommes à l'écoute de ceux qui ont été fortement impactés par la crise sanitaire. Nous souhaitons que cette rentrée 2021 soit sous le signe de l'optimisme, du partage et de la joie de se retrouver. Ainsi, la journée des associations qui se déroulera le 4 septembre sera suivie d'une grande soirée populaire sur la place de la Maire pour réunir tous les acteurs qui assurent la dynamique de notre commune et célébrer ensemble les nouveaux horizons qui s'ouvrent à nous.

Notre engagement quotidien continue, avec la ferme ambition de servir notre commune dans l'intérêt du collectif.



# CONSEILS DE QUARTIER

## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

**Un signalement concernant le cadre de vie ?**

**Une suggestion ou une demande ?**

**Vous pouvez vous adresser à l' élu de votre quartier.**

Tracasseries quotidiennes, suggestions d'idées nouvelles ou d'améliorations, dysfonctionnement à signaler près de chez soi... **Pensez élu de quartier !** Pour certaines personnes, il n'est pas toujours facile ou pratique de se déplacer en Mairie. Dans d'autres cas, écrire un courrier ou envoyer un mail n'est pas adapté. Les administrés ne savent pas forcément non plus vers qui se tourner... La Ville de Troarn Bures sur Dives a donc mis en place des élus référents dans les différents quartiers de notre commune.

Rapidement et facilement joignable, chaque élu référent sera chargé d'apporter une première réponse et d'orienter la demande vers le bon interlocuteur. L'élu référent n'est cependant pas l'instructeur du dossier : il est un relais utile, dont le but est d'améliorer la vie au quotidien, d'être à l'écoute. L'élu référent ne se substitue pas non plus à l'association de quartier lorsqu'elle existe sur le territoire. Cet échelon nouveau de la démocratie locale à Troarn Bures sur Dives devrait également permettre l'émergence d'initiatives ou de projets citoyens. C'est le souhait des élus.

[quartiers@troarn.fr](mailto:quartiers@troarn.fr)



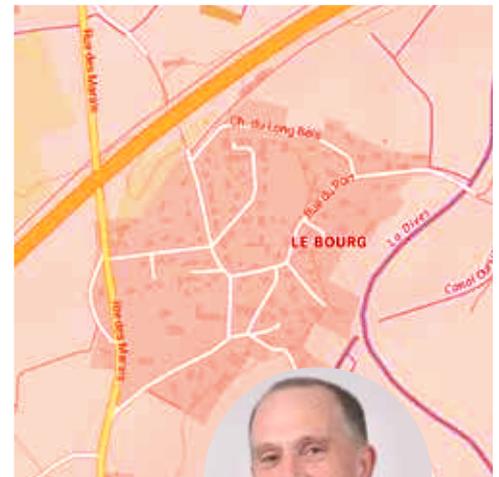
Jean-Luc Terrioux  
jl.terrioux@troarn.fr  
07 66 56 96 68



Christine Cardoso Legoupil  
c.cardoso-legoupil@troarn.fr  
07 67 97 17 61



Daniele Henriquet  
d.henriquet@troarn.fr



Didier Lefort  
d.lefort@troarn.fr  
07 82 97 16 99



Dominique Normand  
d.normand@troarn.fr



Pierre Vattier  
p.vattier@troarn.fr



Cristèle Thurmeau  
c.thurmeau@troarn.fr  
06 03 03 29 28



Philippe Rivoire  
p.rivoire@troarn.fr



Armelle Lhuissier  
a.lhuissier@troarn.fr



# RESTEZ CONNECTÉS AVEC VOTRE VILLE



## TROARN/BURES SUR DIVES

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME  
EN DIRECT SUR SMARTPHONE  
& TABLETTE

### COMMENT VOUS ABONNER ?

1

> Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. **C'est gratuit !**



2

> Ouvrez l'application, touchez le symbole 

> Scannez le QR code de votre mairie pour vous abonner. **C'est anonyme !**



#### FIL D'INFORMATIONS

- > Alertes
- > Vie Locale
- > Vie Municipale

3

> Dès qu'un message est publié, vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®



NOTIFICATION



MESSAGE



### ■ ET AUSSI SUR :

[www.troarn.fr](http://www.troarn.fr)

Facebook

Commune de Troarn Bures-sur-Dives

Twitter

@TroarnB



**MAIRIE DE TROARN**

Place Paul Quellec  
14670 TROARN

tel 02 31 23 31 38  
fax 02 31 23 31 35

[www.troarn.fr](http://www.troarn.fr)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h | 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h

Permanence des élus : Samedi matin sur rendez vous

Permanence Mairie de Bures-sur-Dives  
le samedi de 10h à 11h

